



# CNOSST

## Comité national d'orientation en santé-sécurité au travail

Septembre 2022

Une rencontre du comité national d'orientation en santé-sécurité a eu lieu le 7 septembre 2022 en mode hybride. Nos représentants syndicaux Frédéric Lebeau, vice-président national, James Bloomfield, président de la région des Prairies, et Charlie Arsenault-Jacques, conseillère syndicale CSN, y ont assisté. Cette rencontre a été plus brève qu'à l'habitude, mais nous avons abordé des sujets d'intérêt pour nos membres.

### Programme d'échange de seringues en prison (PESP)

Après la dernière rencontre du comité en juin dernier, l'employeur devait fournir des données au comité pour comparer le modèle PESP et le modèle de site de prévention des surdoses. Sans surprise, ces données n'ont pas été présentées lors de la rencontre. Toutefois, l'employeur a réitéré que des consultations auront lieu avec le comité avant que le PESP soit déployé dans d'autres institutions que celles annoncées. UCCO-SACC-CSN prend acte de cet engagement et continue de mettre de la pression pour obtenir des données fiables sur le modèle de site de prévention des surdoses.

### Politique sur la prévention de la violence et du harcèlement au travail

L'employeur a présenté une version préliminaire d'une mise à jour de la politique. UCCO-SACC-CSN analysera en détail les modifications proposées et soumettra des commentaires. Nous souhaitons que la politique puisse être utile à nos membres... malgré tous ses écueils.

### Formation SST pour les gestionnaires

Après des débats houleux au cours de la dernière rencontre où nous avons vivement critiqué le manque chronique de formation des gestionnaires en SST dans la plupart des institutions, nous percevons une brise de changement. L'employeur et trois représentants syndicaux (dont un d'UCCO-SACC-

CSN) travailleront pour déterminer le contenu d'une future formation conjointe en SST. Le sous-comité évaluera aussi différents moyens de donner la formation. Notre but est de s'assurer que les gestionnaires comprennent les obligations de l'employeur en vertu du *Code canadien du travail*, la nature non antagonique du comité SST et qu'ils puissent coopérer pour viser l'élimination et la réduction du danger (dans cet ordre!).

### Retrait d'un détenu inconscient de la couchette supérieure

L'employeur a travaillé avec les services d'apprentissage et perfectionnement à la production d'une vidéo et d'une procédure sur le retrait d'un détenu inconscient de la couchette supérieure. UCCO-SACC-CSN a fait partie des discussions au sujet de la procédure, mais aussi de la note de service à venir. Tous les membres du CNOSST s'entendent pour dire que la procédure doit être discutée au niveau local, puisque les infrastructures varient grandement. Il n'y a pas de "one size fits all." La procédure devra être modifiée pour prendre en compte les infrastructures et les réalités de chaque institution, rangée, etc. UCCO-SACC-CSN a souligné que le retrait des couchettes supérieures qui ne sont plus utilisées serait une bien meilleure manière d'éliminer le danger. Enlever les couchettes supérieures et éliminer le danger par le fait même serait plus efficace que de mettre en place des procédures.

### Prochaine rencontre

La prochaine rencontre du CNOSST aura lieu début décembre. Nous nous attendons à des discussions approfondies sur les modèles PESP/site de prévention des surdoses et sur les développements à venir. Si vous avez des questions ou des préoccupations, vous pouvez contacter votre représentant SST local.

Votre exécutif national